

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2012

PRESENTS

B. LACOMBRE, I. CHARRY, M. LEBLANC, I. MASSON, A. PENSIVY, M. BAILLON, A. BONIN,
P. FERREIRA, J-F GARNIER, P. HABERTHUR, L. POMMIER

Absents excusés : O. FELTIN (pouvoir à J-F GARNIER), P. BALVAY (pouvoir à A. BONIN),
Y. GROSPERRIN (pouvoir à B. LACOMBRE), V. BENLALLI

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2012

Néant.

FINANCES ET GESTION

Personnel

L'absentéisme au sein du personnel communal est en forte progression cette année (142 jours d'arrêts en 2011, 834 jours d'arrêt attendus en 2012). Le conseil municipal décide que la prime de fin d'année attribuée au personnel communal sera désormais versée au prorata du temps de présence.

C.P.I (sapeurs pompiers)

La commune projette de remplacer le fourgon pompe Saviem SG5 à moteur essence par un matériel d'occasion rénové et plus performant, un fourgon pompe tonne de 3000 litres Iveco à moteur diesel. La dépense sera inscrite au budget 2013.

P.L.U

Les réunions mensuelles concernant l'élaboration du prochain Plan Local d'Urbanisme reprendront en décembre suite à l'arrivée récente de M. Romain PRIOUX, remplaçant de M. Yann GAILLARD au sein du cabinet IR Concept/EI2A.

Contrat EDF

Préalablement à la négociation d'un nouveau contrat EDF, des réflexions sont actuellement en cours pour faire baisser le montant des factures d'électricité malgré les prochaines augmentations tarifaires incontournables. Des communes voisines coupent l'éclairage public dès 23h00 y compris le week-end, suppriment l'éclairage public le matin pendant certains mois d'été. Un prochain conseil municipal aura à valider d'éventuelles nouvelles dispositions.

Gendarmerie

Le nouveau lieutenant de gendarmerie, responsable des trois brigades de Verdun-sur-le-Doubs, Saint Martin en Bresse et Saint Germain du Bois, s'est présenté récemment en mairie. Une discussion très fructueuse a permis de faire le point sur tous les problèmes de sécurité et d'incivilités recensés sur le territoire communal.

URBANISME ET TRAVAUX

Bâtiments

L'appel d'offres concernant la réhabilitation du bâtiment mairie a été lancé le 29 octobre dans la presse locale et sur e-Bourgogne, plateforme régionale dématérialisée des marchés publics. Il comprend 7 lots, une tranche ferme (rez-de chaussée, étage) et une tranche conditionnelle (façades). Les premiers travaux (démolition de cloisons intérieures et sols) devraient débuter début 2013.

Rénovation lagunes

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour poursuivre la procédure et demander à l'agence technique départementale de préparer un dossier de consultation des entreprises permettant de sélectionner un bureau d'études qui établira un avant projet détaillé que le conseil général a souhaité recevoir suite à transmission récente de notre dossier pour attribution de subvention.

Patrimoine communal

L'entreprise MAGNIEN, moins disante, est retenue pour la réfection des fresques dans le chœur de l'église paroissiale. L'association Eglise et Patrimoine prendra à sa charge le montant H.T des travaux.

SYDESL

Actuellement présent sur la commune pour divers travaux d'aménagement, le SYDESL (syndicat départemental d'énergie de Saône et Loire) a été sollicité par la municipalité pour le chiffrage de l'éclairage public à prévoir allée Jean Faivre, prochainement rétrocédée dans la voirie communale. Il a été également relancé pour le remplacement annuel programmé de 20 à 25 lampes au mercure par des modèles au sodium, un peu moins puissantes mais à luminosité identique.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Restaurant scolaire

Des irrégularités ont été constatées concernant la qualité des repas et le non respect systématique des menus publiés. La municipalité rencontrera à nouveau les responsables de la société SHCB et statuera ensuite sur une éventuelle dénonciation du marché si les carences constatées n'étaient pas rapidement solutionnées par le prestataire.

Comité des Fêtes

Lors de la dernière assemblée générale du Comité des Fêtes du 12 octobre 2012, les associations adhérentes ont voté à l'unanimité sa dissolution, estimant que cette structure demeurait peu fédératrice de la vie associative locale et que les deux manifestations annuelles organisées (fête de la musique et fête du 14 juillet), déjà gérées en grande partie par la municipalité et ses élus, ne nécessitaient pas son maintien. Une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée prochainement afin de statuer sur l'affectation définitive du matériel et de l'excédent de trésorerie, en conformité avec les dispositions statutaires.

Banquet des Anciens

Il aura lieu dimanche 4 novembre 2012 à 12h00 au Foyer Familial. 64 convives sont à ce jour inscrits.

Commémoration 11 Novembre

Les cérémonies démarreront au cimetière à 10h45, puis se poursuivront cette année au monument aux Morts de Saint Loup à 11h30. Un vin d'honneur sera servi au Foyer Familial à l'issue de la manifestation.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Affouages

Trois parcelles situées route de Verdun, numérotées 11 à 13, ont été choisies par l'ONF pour les affouages 2012-2013. 45 affouagistes ont été retenus cette année avec priorité donnée aux nouveaux arrivants s'ils justifient posséder une cheminée.

Forêt

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour signer une convention régissant la réfection du chemin forestier situé entre la Mailleroye et les Queurles (empierrement, réfection des fossés). Le montant des travaux, frais d'ingénierie inclus, est estimé à 148.000 € H.T. Il sera financé par subventions à 80 % et le solde au prorata des surfaces appartenant aux propriétaires concernés. Une fois les subventions obtenues, la participation pour la commune s'élèverait à environ 15.000 € H.T.

SIRTOM de Chagny

Appelé à se prononcer sur un projet de création d'une nouvelle recyclerie dans le Louhannais en partenariat avec le Sirtom de Chagny, le Sivom du Louhannais et le SICED Bresse Nord, le conseil municipal estime n'avoir pas assez de renseignements précis à sa disposition (finalité exacte, budget prévisionnel...) pour prendre de suite la délibération souhaitée par les trois organismes à l'origine de ce projet.